

9 juin 2026
EN L'HONNEUR DE SAINTE JEANNE D'ARC
« La plus grande victoire de Jeanne ! » (11e partie)

Qu'était-il advenu de l'héroïque Jeanne d'Arc, qui avait surmonté tant d'épreuves et n'avait jamais douté de sa mission ?

Pensons à saint Pierre. N'avait-il pas sans cesse montré son amour à Jésus ? N'avait-il pas tout quitté pour le suivre ? N'avait-il pas déclaré qu'il était prêt à mourir pour Lui ? Et que s'est-il passé ensuite ? Nous le savons. À l'heure du danger, il a renié Jésus et l'a ensuite amèrement regretté.

Et qu'en est-il de Jeanne ?

Quelques jours après sa rétractation, l'évêque Cauchon vint à la prison de Jeanne, accompagné de quelques personnes. Il lui demanda si elle avait entendu ses voix depuis le jeudi, jour de sa rétractation.

Jeanne répondit par l'affirmative et dit :

« Dieu m'a fait connaître, par l'intermédiaire de sainte Catherine et de sainte Marguerite, le grand malheur de ma trahison, à laquelle j'ai consenti par ma renonciation. » Dès ce jeudi, mes voix m'avaient annoncé ce que j'allais faire, et c'est ce que j'ai fait ce jour-là. » Elles m'ont dit, sur l'échafaud où je me tenais, que je devais répondre sans crainte au prédicateur. Mais j'appelle ce prédicateur un faux prédicateur, car il a dit que j'avais commis des choses que je n'ai pas faites. Si je disais que Dieu ne m'avait pas envoyée, je me condamnerais moi-même. C'est la vérité : Dieu m'a envoyée. Depuis, mes voix m'ont dit que j'avais commis une grande méchanceté en avouant que je n'avais pas agi à juste titre. C'est par crainte du feu que j'ai dit cela. »

Nous retrouvons ici notre Jeanne d'Arc. Grâce à ses saints, elle est guidée vers la juste connaissance de ses actes et elle se repent. Comme saint Pierre, elle avait agi par crainte.

L'évêque veut lui rappeler qu'elle a pourtant avoué sur l'échafaud s'être vantée mensongèrement que les saintes lui étaient apparues. Mais, avec l'aide de ses voix, Jeanne était déterminée à réaffirmer résolument sa mission et répondit à l'évêque :

« Je ne l'ai pas compris ainsi. Je n'ai pas eu l'intention de renier mes apparitions, c'est-à-dire sainte Catherine et sainte Marguerite. Tout ce que j'ai fait, je l'ai fait par crainte du feu. Ce que j'ai rétracté allait à l'encontre de la vérité. Je préfère faire pénitence d'un seul coup et mourir plutôt que de supporter plus longtemps les souffrances de la prison. Je n'ai jamais rien fait contre Dieu ou la foi, même si vous m'avez forcée à me rétracter. Je n'ai rien compris à l'acte de renonciation. Je n'avais pas l'intention de renier quoi que ce soit, sauf si cela plaisait à Dieu. »

Jeanne venait ainsi de prononcer sa propre condamnation à mort. Le lendemain, le tribunal se réunit ; l'évêque Cauchon rendit compte des événements et sollicita l'avis des personnes présentes. Ils qualifièrent Jeanne d'hérétique récidiviste méritant la mort.

Le 30 mai, sur la place du marché de Rouen, Jeanne d'Arc fut livrée par l'autorité ecclésiastique au pouvoir temporel qui fit exécuter la sentence de mort. La Pucelle d'Orléans fut brûlée comme sorcière et hérétique. Les Anglais avaient atteint leur but et le tribunal de Rouen leur avait ouvert la voie.

Et Jeanne d'Arc ?

Elle avait remporté sa plus grande victoire. N'ayant pas pu mener physiquement jusqu'au bout sa mission de libération de la France, elle l'accomplit par un saint martyre. Son abjuration intermédiaire ne jette aucune ombre sur elle, car elle s'est repentie et a de nouveau professé la vérité devant ses accusateurs, annulant ainsi son abjuration.

Elle témoignait désormais de la vérité en sachant clairement qu'elle allait subir le martyre de la mort par le feu, qu'elle avait toujours redouté. Certains éléments laissent penser qu'elle avait peut-être encore espéré un temps être libérée. Elle interprétait également le martyre annoncé par ses saints comme lié aux souffrances de la prison. Mais elle savait désormais exactement ce qui l'attendait. Cela rend sa profession de foi en la vérité de sa mission d'autant plus précieuse. L'expérience de sa faiblesse et de sa confusion face à la mort imminente l'aura maintenue dans l'humilité et lui aura permis de s'attacher encore davantage à Dieu.

C'est ainsi que cela s'est passé.

Les saints lui avaient dit qu'elle serait libérée par une grande victoire. Cette victoire se trouvait désormais devant elle : elle passait par le feu.

Inclinons-nous devant une sainte qui a joué un rôle décisif dans le destin de sa France bien-aimée et qui était prête à donner sa vie pour cela. Dieu s'est glorifié à travers sa vie et sa mort. Pour la gloire de Dieu et l'honneur de la sainte, il convient d'essayer de présenter sa mission sous le jour qui lui convient, dans la mesure où la grâce nous en est accordée. Tel a été le but de cette série de méditations. En honorant les saints, nous honorons Dieu qui leur a donné la force d'accomplir leur mission sur terre.

Le 7 juillet 1456, l'Église déclara nul le procès infamant qui avait conduit à la condamnation de Jeanne d'Arc.

Le 16 mai 1920, elle fut canonisée par le pape Benoît XV.

Après la prise de Bordeaux par les Français, la guerre de Cent Ans prit pratiquement fin en 1453. Il est incontestable que c'est grâce à l'intervention de la sainte que le tournant vers la victoire ultérieure de la France s'est produit.

Demain, je conclurai la série « À la gloire de Jeanne d'Arc » par une réflexion rétrospective.